

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 15 juin 2020

L'An deux mil vingt, le quinze juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MONTFAUCON dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des délibérations, sous la présidence de Lionel VACOSSIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 13

Date de la convocation : 11 juin 2020

Étaient présents : Mesdames GRATTARD Louise, LAMARQUE Brigitte, PAYEN Carole et VACOSSIN Amélie, Messieurs ANTON Jean-Marie, CHERER Simon, COLLETTE Jean-Claude, LAVERDET Michel, PAPIN Christophe, PAPIN Patrick, VACOSSIN Lionel et VANSINGHEL Daniel.

Absente excusée : Madame RAULET Régine qui a donné procuration à Monsieur PAPIN Patrick.

Absents : NEMSI Sonia et BOUZOU Jérôme.

Secrétaire de séance : GRATTARD Louise.

N°: 2020-20 **OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.**

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de fixer à 8, le nombre de membres au conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune et en rappelle la composition, un président : le Maire, quatre membres élus par le Conseil Municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste et quatre membres nommés par arrêté du Maire.

En application de l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, figurent parmi les membres nommés au conseil d'administration du CCAS :

- un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales ;
- un représentant des associations de retraites et de personnes âgées ;
- un représentant des associations de personnes handicapées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à bulletin secret à l'élection de ses membres :

Sont élus :

Président : Lionel VACOSSIN Maire.

Membres : Régine RAULET – Daniel VANSINGHEL – Patrick PAPIN et Carole PAYEN.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Fait et Délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Lionel VACOSSIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602047-20200615-2020-20bis-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2020

Affichage : 18/06/2020

